

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 3 avril 2013

POINT VI.6 - 5^e alinéa :
Rapport des travaux du CEVU du 18 mars 2013 : compte-rendu des travaux de la
commission de la pédagogie du 5 mars 2013 : demandes relatives à des
diplômes d'université

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 23 pour (unanimité) : les demandes relatives à des diplômes d'université.

Dijon, le 4 avril 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

***P.J :** Tableau des demandes relatives à des DU ou des DIU*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 5 avril 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 8 avril 2013

DEMANDES RELATIVES A DES DU OU DES DIU
COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE du Mardi 05 mars 2013
et CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE du Lundi 18 mars 2013

INTITULÉ	PORTEUR DU PROJET	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DE LA CP	AVIS DU CÉVU
DIPLÔME UNIVERSITAIRE (DU) « Préparation physique »	UFR STAPS	Demandes de modification : 1. Augmentation du volume horaire : passe de 105 heures à 126 heures. 2. Cout (passe de 2 450 € à 2 600 € sans prise en charge et de 2 750 € à 3 200 € avec prise en charge) 3. Augmentation du volume horaire de la semaine de cours (passe de 30 à 37 heures) 4. Rajout d'un séminaire. 5. Modification du volume horaire de chaque séminaire (+ 1 heure) 6. Évaluation.	FAVORABLE	FAVORABLE
DIPLÔME UNIVERSITAIRE (DU) «Management pour Jeunes Ingénieurs»	IAE DIJON - SUFCOB- Polytechnicum de Bourgogne Franche Com	Demande de création d'un diplôme universitaire <i>(voir dossier joint)</i>	FAVORABLE	FAVORABLE